RÉFLEXIONS

SUR LES ORIGINES ET LA DESTINÉE

DES

MOTS DU VOCABULAIRE MÉDICAL

PAR

LE DR L. LEREBOULLET

Rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire*

TRAVAIL LU DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
DANS SA SÉANCE DU 23 MARS 1888

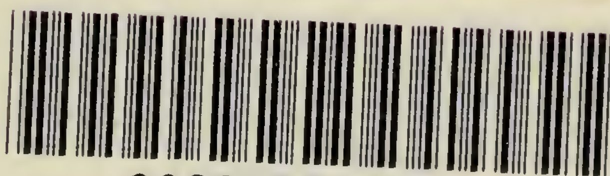
PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888



RÉFLEXIONS

SUR LES ORIGINES ET LA DESTINÉE

DES

MOTS DU VOCABULAIRE MÉDICAL

PAR

LE Dr L. LEREBOULLET

Rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire*

TRAVAIL LU DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
DANS SA SÉANCE DU 23 MARS 1888

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888



14233. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

RÉFLEXIONS

SUR LES ORIGINES ET LA DESTINÉE

DES

MOTS DU VOCABULAIRE MÉDICAL

En publiant, il y a quatre années dans le *Dictionnaire usuel des sciences médicales*, et tout récemment dans le *Dictionnaire de Dechambre* (1), un article sur la formation étymologique des néologismes médicaux, je ne m'étais préoccupé que du côté purement grammatical de cette étude. Sous la direction et avec l'assistance de linguistes autorisés, je m'étais appliqué à formuler un certain nombre de règles techniques pouvant servir de guide aux naturalistes et aux médecins désireux de créer des mots nouveaux sans altérer notre langue ou rendre incompréhensible aux savants étrangers notre vocabulaire médical.

C'était n'envisager qu'à un point de vue spécial et

(1) Lorsque, il y a dix ans, je commençai la rédaction du *Dictionnaire usuel des sciences médicales*, mon beau-père, M. Egger, voulut bien m'aider de ses conseils pour établir plus correctement qu'on ne le fait d'ordinaire l'étymologie des termes scientifiques. C'est à l'occasion de ce travail de revision grammaticale qu'il eut l'idée d'écrire, pour le *Dictionnaire encyclopédique*, un article resté inachevé, dont j'ai donné les principales conclusions dans la préface du *Dictionnaire usuel* et que, avec l'assistance de M. A. Darmesteter, j'ai pu terminer cette année.

restreint une question que les lois historiques et philosophiques qui président à la formation des mots peuvent éclairer et rendent plus intéressante. Il m'a donc paru nécessaire de compléter ces premières études en recherchant comment naissent, et en montrant ce que deviennent le plus souvent les néologismes médicaux. Ce me sera une occasion de préciser les analogies et les différences qui paraissent exister entre le langage populaire et la langue scientifique et d'affirmer qu'en protestant contre certains abus du néologisme on ne songe ni à épurer la langue, en bannissant les termes que le *bel usage* n'a pas consacrés, ni surtout à dénier aux médecins le droit de former des mots nouveaux. Mon but sera atteint si j'arrive à démontrer que, quelle que soit l'origine des termes du langage médical, il n'appartient le plus souvent qu'aux anatomistes et aux médecins de les introduire dans la langue ou, lorsqu'ils paraissent inutiles, de hâter leur disparition.

Dans le langage populaire l'expression nouvelle (mot ou métaphore) lancée dans la circulation par un chansonnier, un poète, un romancier ou un auteur dramatique acquiert son droit de cité et vit plus ou moins longtemps, qu'elle soit ou non correcte ou même utile. Il suffit, pour cela, que le mot, au moment où il est créé, paraisse éveiller avec plus de force ou de vivacité l'idée qu'il prétend représenter. C'est ainsi que dans le langage ordinaire, le nom donné à un objet n'a nullement pour fonction de le *définir*, d'en exprimer la nature intime. Pour qu'il soit accepté, il faut seulement qu'un rapport de convention existe entre le signe et la chose signifiée. Aussi voit-on les termes d'argot, les

plus singuliers au point de vue strictement étymologique, s'introduire peu à peu dans la langue française, changer de signification et s'acclimater malgré les doléances des puristes qui, depuis Vaugelas jusqu'à nos jours, ont vainement protesté contre ces invasions populaires. Les anciens l'avaient reconnu : « Le peuple est en matière de langues un très excellent maître, » avait dit Platon ; et Voltaire l'avait expressément regretté : « Il est triste, répondait-il, qu'en fait de langues comme en d'autres usages plus importants, ce soit la populace qui dirige les premiers d'une nation (1). »

Tout autre est la règle qui préside d'ordinaire à la constitution du langage scientifique. Tandis que, dans le langage populaire, le néologisme vient *d'en bas*, s'établit peu à peu et s'impose fréquemment, dans la langue scientifique et, en particulier, dans la langue médicale, c'est un maître, un novateur, anatomiste ou clinicien, qui, pour mieux caractériser le fait nouveau récemment découvert, imagine un mot jusqu'alors inconnu. Alors que, dans le langage populaire, le mot se crée par des emprunts faits aux langues vivantes étrangères ou à divers patois et que, une fois adopté, il n'existe plus par lui-même, mais bien pour les phrases dans lesquelles il entre ; tandis qu'il se transforme ou disparaît sans grand dommage pour l'idée qu'il exprime ; dans le langage scientifique, au contraire, le néologisme dure ou devrait durer aussi longtemps que sera reconnue exacte la découverte qu'il a prétendu caractériser. La signification précise de ce néologisme doit être

(1) Voy. A. Darmesteter, *De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française*. Thèse de doctorat. Paris, 1877, p. 84.

aisément perçue de tous ceux qui commencent l'étude des sciences naturelles ; elle est indispensable à connaître toutes les fois que l'on veut traduire dans une langue étrangère nos œuvres nationales.

Le néologisme scientifique est donc consciemment imposé à la nomenclature par le savant qui l'a créé. Il relève dès lors de la critique et celui qui l'inscrit dans ses œuvres devrait pouvoir justifier de son initiative en prouvant que le mot qu'il a introduit dans la langue était nécessaire, en s'arrangeant de manière que ce mot soit bien formé pour pouvoir être compris et ne soit pas d'une facture trop rébarbative afin de pouvoir vivre longtemps.

Or la langue médicale participe tout à la fois aux deux modes de formation que je viens d'exposer aussi succinctement que me le permet la nature de cette étude. C'est elle qui, la première, a emprunté au vocabulaire hellénique et introduit dans la langue française un grand nombre de néologismes grecs ou latinisés. La terminologie des dictionnaires du seizième et du dix-septième siècle est mi-partie grecque, mi-partie latine. Ambroise Paré, dont Malgaigne nous a fait connaître le lexique, est le premier qui au seizième siècle ait écrit ses œuvres en français. Encore celles-ci contiennent-elles un grand nombre de mots franchement grecs ou présentés comme mots latins lorsqu'ils sont reproduits sous la forme latine. Si le dictionnaire qui accompagne les œuvres de Thévenin et qui fut publié en 1658 (1), donne un commencement de terminologie française, il ne fournit que très exceptionnellement la tra-

(1) Voy. A. Darmesteter, *loc. cit.*, p. 231.

duction populaire des mots grecs ou latins servant à désigner des lésions anatomiques ou des maladies qui ont pu avoir un autre nom dans notre langue.

On trouvera dans la préface du *Dictionnaire usuel* et dans l'article Étymologie, la plupart de ces mots qui, comme *apoplexie*, *amaurose*, *ictère*, *néphrite*, *dysenterie*, *épiglotte*, *crâne*, *arthritis*, *tibia*, *fémur*, etc., etc., sont directement empruntés aux vocabulaires d'Hippocrate, d'Aristote, de Rufus, de Galien ou de Celse. C'est plus tard seulement que la langue médicale, en même temps qu'elle introduisait dans le langage populaire un grand nombre de mots qui y ont fait et y font encore brillante figure, se laissait à son tour imposer, par la langue ou les métaphores du peuple, un certain nombre d'expressions qui enrichissaient son vocabulaire. J'aurais voulu reproduire ici quelques exemples qui montreraient pourquoi et comment le langage scientifique s'est laissé pénétrer par la langue populaire. Un scrupule m'a retenu. Au moment même où, il y a quelques jours, j'achevais de rédiger cette étude, j'apprenais par mon ami, le docteur Brissaud, qu'il se préparait à publier un livre dont le but est précisément de bien faire ressortir l'intérêt que présentent, au point de vue historique, ces dénominations dites populaires des termes du langage médical. J'ai dû renoncer dès lors à m'aventurer sur un terrain que mon savant confrère avait si complètement et si ingénieusement défriché et j'ai préféré, laissant de côté les néologismes populaires, qui s'apprennent par la tradition orale, ne parler ici que des néologismes exclusivement scientifiques, imposés par l'autorité d'un maître qui, dans ses leçons ou dans ses livres, a

voulu réveiller les esprits, remuer les idées et rendre ainsi plus saisissante, en lui donnant une forme grammaticale nouvelle, la doctrine qu'il a prétendu faire prévaloir.

Je persiste d'ailleurs à croire que l'origine de la plupart des mots du langage médical est et sera toujours due à cette tendance essentiellement novatrice. Dans l'avenir, comme dans le passé, les naturalistes et les médecins voudront exprimer par des mots nouveaux les idées nouvelles que fait naître l'incessant progrès des sciences biologiques. Et presque toujours aussi, quoi qu'on puisse faire pour les en détourner, ils s'adresseront à la langue grecque devenue, par droit d'ancienneté et de conquête, l'instrument le plus souple, le plus facile à manier et, par conséquent, le plus utile du langage scientifique.

Mais pour qu'un néologisme de ce genre soit accepté sans réserve, pour qu'il vive et se développe, il faut non seulement que, par sa formation étymologique, il soit compréhensible, il faut surtout qu'il reste *euphonique*.

Lorsqu'il en est ainsi, en effet, le mot nouvellement formé pénètre aisément dans le langage populaire qui emprunte si souvent — trop souvent devrais-je dire — à la langue médicale les termes dont nous nous servons. Et lorsqu'il y a pénétré, ce néologisme vit et s'y développe comme les mots de la langue littéraire.

C'est ainsi que le mot *microbe*, créé par mon savant maître Sédillot, a dû sa rapide fortune non seulement à l'intérêt qu'inspirent à tous les immortels travaux de Pasteur, mais aussi à sa forme euphonique. En vain chercherait-on, en déclarant qu'il signifie textuellement *animal à vie courte*,

à critiquer ce terme scientifique. Sa fortune est faite, elle est désormais assurée. Il en a été de même pour le mot *vibrion*, auquel un romancier célèbre a imposé une signification populaire toute spéciale.

Citons encore le mot *aphasie*, bien préférable aux termes *aphémie* sans autorité chez les écrivains grecs et *alalie* qui n'exprime que le mutisme. Bien que *aphasie* se traduise textuellement par *perte de la parole* et que les mots *aphrasie* ou *aphrastie* dérivés tous deux de φράζω, qui signifie : dire et expliquer nettement l'idée que l'on conçoit, caractériseraient mieux, dans sa variété même, le fait pathologique de l'*aphasie*, ce dernier mot est trop bien connu et trop euphonique pour que l'on doive se préoccuper de le changer. Il vivra donc, tandis que les expressions *logoplégie*, *achirographie*, *asémiognosie*, *apraxie*, *paraphasie*, etc., qui ont été imaginées pour désigner les variétés diverses de l'aphasie, n'auront qu'une durée éphémère.

On ne peut en dire autant du mot *hystérie*. Et cependant ce terme n'a point, comme *aphasie*, l'avantage de n'indiquer que d'une manière vague, et toujours acceptable quels que soient les progrès de la science, la maladie qu'il désigne. *Hystérie*, en effet (de ὑστέρα, utérus), devrait logiquement disparaître, aujourd'hui que les observations d'hystérie chez l'homme ne se comptent plus et alors surtout que la science médicale conserve les expressions *hystéromètre*, *hystérotomie*, *hystérocèle*, etc., qui en précisent l'origine, et le mot *hystéralgie*, qui, pour mieux accuser ces anomalies du langage, s'emploie pour désigner tantôt les douleurs névralgiques si fréquentes chez les névropathes, tantôt les diverses anomalies de la sensibilité utérine. Le mot *hystérie* est

passé dans le langage courant; sa signification étymologique paraît donc, comme pour tous les mots du langage populaire, avoir disparu complètement pour faire place à une signification conventionnelle. On dit aujourd'hui qu'un homme est *hystérique* comme on dit, dans le langage populaire, qu'un jeune homme est resté *vierge*. Et c'est pourquoi la tentative récemment faite par M. Lanoaille de Lachèze pour remplacer ce mot par celui de *tarassis* n'a eu et ne pouvait avoir aucun succès.

Il me sera permis cependant de faire remarquer que ce qui s'explique pour les mots imposés à la langue vulgaire ne saurait être admis à priori en ce qui concerne le langage scientifique. Certaines dénominations créées par les médecins devraient, s'ils en avaient la ferme volonté, disparaître peu à peu lorsqu'elles font double emploi avec des termes plus conformes aux analogies du langage. Nous verrons, dans un instant, que la langue médicale ne peut pas, ne doit pas, comme le langage de l'algèbre ou de la chimie, caractériser par une formule ou une abréviation mnémotechnique les maladies ou les symptômes qu'elle prétend faire connaître. Il importerait donc que, dans la formation des mots nouveaux qu'il emploie, le médecin se préoccupât non de définir explicitement par un néologisme le symptôme ou l'affection qu'il va décrire et dont la nature ne lui est pas scientifiquement démontrée — l'exemple du mot *hystérie* prouve jusqu'à quel point on se trompe parfois — mais bien de créer un mot assez compréhensif pour pouvoir résister aux découvertes ultérieures de la science.

Sans doute les erreurs de ce genre sont difficiles à éviter.

et, sans même parler de néologismes gréco-latins, les dénominations en apparence les plus faciles à justifier sont reconnues souvent inexactes. Le mot *paralysie agitante*, par exemple, consacre une double erreur; le terme de paralysie n'est pas justifié, les malades conservant pendant bien longtemps toute leur force musculaire; il préjuge à tort du pronostic et fait confondre la maladie avec celles qui ont pour cause une lésion caractérisée des centres nerveux. Quant à l'épithète *agitante*, elle n'est pas mieux choisie puisque le tremblement peut être si léger qu'il passe inaperçu, qu'il peut n'apparaître que tardivement ou même ne pas exister alors que les autres symptômes ne laissent subsister aucune hésitation au sujet du diagnostic. A tous ces points de vue il est donc permis de lui préférer le terme de *maladie de Parkinson* qu'a proposé M. Charcot. Pour le même motif les expressions: *maladie de Landry*; *maladie de Corrigan*; *maladie de Hodgson* devraient survivre et l'on pourrait aisément multiplier ces exemples.

Plus nombreux encore sont ceux qui nous montrent l'inconvénient d'employer dans un sens différent une racine identique. Lorsque Balard eut découvert et dénommé le *brome*, on put très légitimement former, suivant la nomenclature chimique, un très grand nombre de mots dérivés de ce radical y compris le *bromisme*. Mais la langue médicale avait déjà le mot *bromatologie*, dérivé de βρώμη, aliment. La botanique introduirait à son tour le genre *bromus*, graminée supposée comestible et dénommée ainsi à l'imitation de Théophraste. Or voici que, pour désigner l'infirmité caractérisée par l'odeur fétide de la sueur des pieds, on en revient au radical βρῶμος, mauvaise odeur, et l'on

crée la *bromhidrose*. Bien plus, dans un certain nombre de livres et même de dictionnaires, on écrit *bromhydrose* par un *y*, confondant ainsi ὕδωρ, eau, et ἱδρώς, sueur. Les malformations de ce genre ne peuvent être pardonnées. Elles jettent un discrédit absolu et sur l'éducation classique de ceux qui les ont commises et sur la valeur même de la science qui les a adoptées.

On ne peut les excuser davantage, bien que la langue populaire les ait définitivement consacrées, lorsqu'il s'agit de mots dérivés d'une racine commune, dont la signification primitive s'est-elle même modifiée. C'est ainsi, en effet, que l'on arrive à rapprocher les adjectifs *vénérable* et *vénérien*. De Vénus, déesse de la joie, de la grâce, on a fait dériver dans le langage littéraire : *vénération*, *vénérer*, *vénérable*, et de Vénus Aphrodite, déesse de l'amour charnel, les mots *vénérien*, *maladies vénériennes*, qui ont une origine identique au point de vue étymologique mais une signification bien différente.

Ce serait ici l'occasion de rappeler également combien de fois il arrive que, dans la langue médicale, qui devrait rester précise et ne pas autoriser, comme la langue vulgaire, les changements de signification des mots qu'elle emploie, le même terme serve à désigner des faits dissemblables.

Crise se disait autrefois de la solution heureuse d'une maladie. Plus tard ce mot s'emploie pour dénommer toute mutation qui s'observe dans le cours d'une affection aiguë. Mais la tendance à l'euphémisme, si naturelle aux médecins, fait par analogie substituer le mot de *crise* à celui d'*attaque*, et l'on dit : *crise épileptique*, *crise hystérique*, d'où une

signification toute nouvelle du mot, celle du symptôme prédominant dans une maladie convulsive. Or tous les symptômes de cette maladie ne sont pas convulsifs et dès lors les mots *crise laryngée*, *crise viscéralgique*, etc., sans analogie avec la signification primitive du terme spécifique, s'introduisent et persistent dans la langue.

Si le sens nouveau ne s'établissait qu'après l'oubli de la signification première, on se consolerait aisément de ces mutations forcées du langage médical.

Il en est ainsi pour le mot *cirrhose*. Comme je l'ai déjà fait remarquer dans le *Dictionnaire usuel des sciences médicales*, « employé primitivement pour désigner l'état que présentent certains foies granuleux, durs et fréquemment d'une couleur jaune roux, ce terme a été, par extension, attribué à diverses altérations du poumon, des reins, de la rate, etc., et est devenu synonyme de sclérose ou d'inflammation interstitielle. C'est donc une dénomination impropre au point de vue, étymologique puisque tous les foies cirrhosés ne sont pas jaune roux, et défectueuse au point de vue anatomique. » Mais l'usage n'a retenu que la signification dernière créée par Laennec et imposée par lui. Le mot dès lors mérite de garder, tel qu'il est, sa place dans notre vocabulaire.

Les exemples que je viens de citer, s'ils prouvent que dans bien des circonstances les mots, formés par les anatomistes et par les médecins, auraient pu être mieux choisis, démontrent également que la fortune de ces mots a été presque exclusivement due à leur forme euphonique, à la facilité avec laquelle ils ont pénétré dans le langage courant ou encore à l'autorité des maîtres qui les ont imposés.

Il en est tout autrement des mots barbares que, dans

plusieurs ouvrages justement estimés, on cherche encore malgré l'éclatant insuccès de l'auteur du *Pathonomisme* et du *Synorganopathisme* (1) à introduire dans la langue médicale. Je ne m'arrêterai pas, ce qui serait aisé cependant, à en retranscrire ici un trop grand nombre. Je me contenterai d'en citer quelques-uns parmi les plus récents. J'avoue que je préfère le terme de *cécité verbale* à celui d'*asémiognosie optique* (N. Gueneau de Mussy). Je crois que l'on dira toujours *mal de mer* plutôt que *talassie*. *Mal de montagne* et *mal de théâtre* (C. Paul), *fièvre de foin*, etc., seront préférés aux néologismes grecs ou latins qu'on pourrait songer à leur substituer (2). Je ne comprends pas la nécessité des mots *leucomyélite*, *téphromyélite*, etc., alors que les expressions de *sclérose médullaire* et de *myélite* avec les épithètes diverses que l'on peut, suivant la nature de l'affection morbide, ajouter à ces termes génériques suffiraient bien à caractériser les lésions que l'on prétend décrire. Les savants qui, comme Erb et Vulpian, ont discuté sur la valeur comparative des mots *spodomyélite* et *spodiomyélite* (3) me paraissent avoir méconnu

(1) Voy. sur ce sujet *Gaz. hebd.*, 1855, p. 396.

(2) On dira aussi longtemps encore *fièvre typhoïde* de préférence à *fièvre dothiénentérique*. Les expressions de *dothinentérie* ou *dothiénentérie* sont elles-mêmes destinées à disparaître.

(3) Je n'ignore pas la rapidité avec laquelle ces sortes de mots s'introduisent dans le langage de l'École. Les maîtres qui les ont créés en reconnaissent pour leur enseignement l'utilité sinon l'opportunité. Les disciples vont plus loin. De même que l'on dit aujourd'hui « un *cardiaque*, un *hépatique*, un *brightique*, on dira bientôt une *leuco*, une *téphro*, une *spodio*. Mais ce n'est là qu'un argot de laboratoire qui peut être commode, mais qui ne pénétrera jamais dans la langue médicale. Pourquoi dès lors l'introduire dans les livres et dans l'enseignement classique alors qu'il serait si simple et si juste de toujours parler français ?

cette vérité que, si l'un des termes est un peu moins euphonique que l'autre, tous deux pourraient disparaître sans grand dommage pour la médecine. Est-il plus nécessaire d'introduire dans la science les mots *cinésiologie*, *kinésothérapie*, *ascésie*, *somacésie*, etc., alors que le mot *gymnastique*, quelle que soit d'ailleurs son étymologie, vit et vivra longtemps encore? Et l'épithète *pathogénétique*, créée par Bazin et adoptée par ses élèves pour désigner les éruptions déterminées par l'absorption interne des médicaments, devra-t-elle survivre alors qu'elle exprime étymologiquement le contraire de ce qu'on prétend lui faire dire?

Je crois inutile d'insister, ou d'emprunter des exemples analogues, soit à la botanique, soit à la zoologie, ou encore à la tératologie, qui, en adoptant des mots tels que *sysomiens*, *psodymes*, *xiphodymes*, *dérodymes*, etc., a imaginé une série de dénominations que l'on ne saurait reproduire en grec d'une façon supportable en cette langue. On obtiendrait ainsi, en effet, des mots aussi monstrueux en grammaire que les accidents qu'ils désignent en pathologie.

Tous ces mots devraient donc disparaître du langage médical. Ceux qui les ont formés n'ont pas réfléchi à ce fait, que la nomenclature scientifique ne peut et ne doit pas prétendre à renfermer toujours sous un même mot la définition complète de l'être ou du phénomène que ce mot nous rappellera dans l'usage. Pour que les termes dont nous nous servons pussent contenir en eux-mêmes la définition des objets qu'ils désignent, il faudrait, ou bien que leur étendue fût indéfinie, ou bien que le langage médical

se résignât à devenir, comme la langue de l'algèbre ou de la chimie, un langage de convention. Telle n'est pas heureusement la tendance actuelle. En même temps que la chimie organique, dont les immenses et rapides progrès rendaient insuffisante la nomenclature de Lavoisier et de Guyton de Morveau, adoptait une terminologie nouvelle; alors que, pour ne pas multiplier les périphrases, il lui fallait marquer l'origine et la composition de nouveaux corps qu'elle découvrait en constituant ou créant les mots dont elle se sert avec un certain nombre de syllabes détachées des mots préexistants (comme *aldéhyde*, qui signifie *alcool déshydraté*); tandis qu'elle multipliait incessamment les associations de mots et de syllabes qui constituent aujourd'hui des termes scientifiques évidemment utiles, mais d'une prononciation des plus laborieuses, la médecine, au contraire, et la plupart des sciences, qui lui apportent d'ordinaire un si utile concours, demeurent plus attachées à une langue moins conventionnelle.

Ce n'est pas à dire que les anatomistes n'aient parfois cherché à imiter la nomenclature chimique, en imaginant des termes scientifiques inexplicables si l'on n'avait égard à cette tendance à la simplification artificielle du langage. Le terme *épithélium*, par exemple, signifiant d'abord l'épiderme du mamelon, a été étendu à tout ce qui, dans les membranes muqueuses, est pourvu de papilles, c'est-à-dire à peu près analogue au mamelon. Il a servi dès lors à désigner tous les revêtements cellulaires des membranes muqueuses, communiquant avec l'extérieur. Lorsqu'il s'est agi de donner un nom spécial à l'épithélium des cavités closes, des séreuses, de la face interne des artères, des

veines, des lymphatiques qui n'ont aucun contact avec les surfaces extérieures, His a eu l'idée d'appliquer à ce revêtement interne l'épithète *endo* de ἔνδον, en dedans, déjà adoptée en botanique pour la formation des mots *endosperme*, *endostome*, *endothèque*, etc. Il eût fallu dès lors nommer cet épithélium interne un *endo-épithélium;* mais, par euphonie et par analogie avec les mots préexistants, on a procédé comme le fait la chimie en supprimant les syllabes inutiles et l'on a ainsi créé la dénomination d'*endothélium*, mot qui a passé dans l'usage, mais que les Grecs traduisent: revêtement interne du mamelon ou d'une papille, ce qui signifie tout autre chose.

Ces exceptions aux lois de la formation des mots usités en médecine sont d'ailleurs excessivement rares. Le plus souvent, au contraire, ou bien on crée des mots qui étymologiquement ont la prétention de rappeler la signification de l'idée qu'ils expriment, ou bien on simplifie le langage en imaginant des mots d'une prononciation et, par conséquent, d'un usage plus faciles. C'est ainsi que la thérapeutique, ne pouvant accepter les termes scientifiques créés par la chimie, adopta tout récemment les expressions *antipyrine*, *antifébrine*, *hopéine*, *hypnone*, *spartéine*, *terpine*, etc., etc., qui, si elles ne désignent pas toujours, avec une précision vraiment scientifique, les effets que l'on prétend en obtenir, ont au moins le mérite de pouvoir être comprises de tous ceux qui s'en servent. Cette tendance à la simplification du langage technique, à la suppression de mots barbares, deviendrait, si nous le voulions sincèrement, la règle de notre vocabulaire médical. La destinée des mots du langage populaire est de périr puisque

la langue se transforme incessamment. Il en pourrait être de même pour certains mots du langage scientifique puisque, dans les sciences en voie d'évolution, comme la médecine, il est toujours temps d'établir une sorte de discipline qui puisse écarter les mots d'origine, de formation ou de contexture anormales. Les mots ne sont en effet que des instruments de travail, des outils de l'intelligence. Pour s'en bien servir, il convient qu'ils soient d'un usage facile. On arriverait donc peu à peu à perfectionner notre langue médicale, si l'on voulait bien laisser tomber dans l'oubli les expressions ou les termes techniques dont chacun s'accorde à reconnaître l'inutilité. Sans doute, une semblable réforme ne s'improvise pas. Il y a plus de dix-neuf siècles, Varron, dans son traité de la langue latine, indiquait déjà toutes les difficultés d'une tentative de ce genre. « De même, disait-il, que la nourrice ne supprime pas subitement à un enfant le lait auquel il est habitué, lorsqu'il faut le faire passer de cette première nourriture à une meilleure, ainsi faut-il faire passer avec modération les hommes mûrs de l'emploi des mots mal faits à celui de mots plus réguliers. Or, il y a dans l'usage certains mots qu'on en peut facilement déraciner et d'autres qui semblent y être bien fixés. Ceux qui n'y ont qu'une faible attache et qui peuvent être changés sans blesser l'usage, il faut immédiatement les ramener à la règle ; quant à ceux dont on ne peut encore se dispenser de respecter la forme, il faut, s'il est possible, ne pas s'en servir. Ils tomberont ainsi en désuétude et, une fois effacés de la mémoire, ils pourront être plus facilement modifiés » (*De lingua latina*, IX, 16, éd. Muller). J'ai cru devoir reproduire textuellement ici les conseils

que contient ce passage du savant latiniste. S'ils étaient suivis en ce qui concerne le langage médical, ceux qui auront après moi la lourde tâche d'écrire la table des matières des nouveaux dictionnaires de médecine seraient délivrés de bien des embarras et de bien des soucis. C'est cette espérance qui m'excusera peut-être d'avoir osé aborder, devant l'Académie de médecine, l'examen d'une question de linguistique, plus difficile encore à exposer clairement qu'à résoudre au point de vue des intérêts bien entendus de notre langage médical.

14233. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.